

LES EXILES ANTIFASCISTES ITALIENS ET LA FRANC-MAÇONNERIE

par

Anne MORELLI
Assistante U.L.B.

A. RAPPEL DE L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE ITALIENNE AVANT 1922

De ses origines (1) à nos jours, la maçonnerie italienne est restée plutôt désordonnée et si diversifiée qu'elle n'a pas eu la puissance qu'on pourrait être tenté de lui attribuer. Son manque absolu d'unité, ses discordances, ses divergences ont été si profondes et constantes, que l'historien de la maçonnerie italienne Aldo Mola les a résumées en une formule lapidaire : *un triangolo con troppi lati* (2).

Aux 18e et 19e siècles, elle est souvent confondue à tort avec les carbonari mais elle participe effectivement aux mouvements du Risorgimento et y joue un rôle révolutionnaire. Garibaldi, Mazzini, Carducci sont d'ardents maçons... mais les deux premiers rois d'Italie le sont avec autant de zèle.

L'âge d'or de la franc-maçonnerie italienne se situe au tournant des 19e et 20e siècles, alors que les catholiques se sont auto-évincés de la politique italienne (3).

(1) qu'Ubaldo Triaca (*Abrégé de l'Histoire de la Franc-maçonnerie italienne*, éd. V. Gloton - rue Cadet, Paris 1948, pp. 5-6) fait remonter à la fondation de Rome !

(2) "un triangle avec trop de côtés", intitulé d'un chapitre de son livre *Storia della massoneria italiana dall'Unità alla Repubblica*, Bonpiani, Milan, 1977.

(3) cf. Francesco Saverio NITTI, *Scritti politici. Rivelazioni, Lettere dall'esilio al re*, vol. VI, Laterza, Bari, 1963, p. 593, lettre du 5 mars 1925.

Elle est à cette époque très bien représentée dans les hautes sphères dirigeantes. A Rome, par exemple, aux environs de 1900, tous les membres du conseil communal sont maçons et Nathan, grand maître, est à leur tête comme maire de la ville (4).

Il y a cinq cents loges et vingt mille maçons en Italie. Deux tendances coexistent alors au sein de la maçonnerie : l'une démocratico-révolutionnaire, l'autre modérée et conservatrice. La "base" est généralement socialisante et le sommet conservateur. La maçonnerie est bien représentée dans l'administration de l'Etat, l'administration locale, la presse, le parlement.

La Chambre italienne, selon F.S. Nitti, comporte, au début du vingtième siècle, plus de cent maçons, mais leurs actions concertées sont rares et ils agissent plutôt de manière indirecte.

C'est que, malgré l'action d'Adriano Lemmi pour renforcer les structures et fusionner les différentes maçonneries locales, la maçonnerie italienne reste peu cohérente (5).

Il est tout à fait faux, en tout cas, de la présenter comme agissant sur base de directives émanant du haut et suivies avec discipline par les affiliés.

Depuis 1908, elle est scindée en deux obédiences principales :

- celle dite de Palazzo Giustiniani, qui contrôle l'énorme majorité des loges italiennes et est liée au Grand Orient de France,
- celle dite de la Piazza del Gesù, schisme très réactionnaire et ne contrôlant que 5% des loges.

A l'étranger, cette dernière obédience n'est reconnue que par la Belgique (Goblet d'Aviella) mais, en 1912, s'appuyant sur cette reconnaissance, le Congrès de Washington reconnaît le schisme de la Piazza del Gesù comme seule obédience valable.

Il existe aussi une Fédération italienne du Droit Humain, peu nombreuse, mais à qui il faut reconnaître le mérite et la particularité d'avoir approuvé à l'unanimité, lors de son 30e Congrès, réuni à Naples le 3 novembre 1924, une motion de Maria Rygier condamnant vigoureusement le fascisme, ses méthodes et sa politique réactionnaire et exhortant la maçonnerie italienne à pénétrer de son esprit le *réveil de la conscience* qui se manifestait à l'occasion de l'assassinat de Matteotti, pour faire triompher *les principes vainement méconnus de la liberté et de l'égalité* (6).

(4) Cf. F. NITTI, *op.cit.*, p. 441.

(5) *Ibidem*, p. 444. Adriano Lemmi était un banquier juif.

(6) *L'Acacia*, janvier 1925, pp. 236 à 247. L'analyse préliminaire de Maria Rygier s'en prenait également à la personne de Mussolini. Elle prévoyait pour l'après-fascisme une alliance des démocrates-chrétiens (*popolari*) et des socialistes qui affaiblirait la laïcité de l'état italien.

Dans son ensemble, la maçonnerie italienne est, avant la première guerre mondiale, à la fois la cible des catholiques, des nationalistes (qui lui reprochent son internationalisme) et des socialistes. Peu avant la première guerre mondiale, les socialistes de gauche (socialmassimalisti) estiment que l'Ordre est étranger à l'idéologie révolutionnaire et font voter, à une énorme majorité, un ordre du jour sanctionnant l'incompatibilité entre militance socialiste et affiliation à la maçonnerie. L'expulsion des francs-maçons du P.S.I. est officiellement décidée mais, en réalité, les socialistes qui étaient affiliés à la maçonnerie s'en distancient plus qu'ils ne s'en détachent.

Le seul ciment qui réunit encore les "frères" italiens est la laïcité. Mais la Piazza del Gesù ne cache pas ses sympathies philo-catholiques et antisémites, tandis que Palazzo Giustiniani pratique un anti-cléricisme dur.

Les maçons italiens gardent cependant jusqu'aux premiers temps du fascisme une influence incontestable sur les partis libéral et républicain et sur les radicaux. Ils contrôlent la *Lega dei Diritti dell'Uomo*, la Croix-Rouge italienne, diverses institutions de bienfaisance. Ils sont bien représentés dans l'administration, les ministères et surtout l'enseignement (7).

Lorsque la première guerre mondiale éclate, la maçonnerie italienne est confrontée au problème de la participation du pays à la guerre franco-allemande.

Le rôle de la franc-maçonnerie italienne dans l'intervention aux côtés de la France a fait l'objet de nombreuses controverses.

On a beaucoup insinué qu'elle avait été influencée dans le sens de l'intervention par la maçonnerie française et que son rôle avait été

Maria Rygier était une monarchiste constitutionnelle, interventionniste farouche, antibolchévique et dirigeante de la Fédération italienne des Ligues civiques. Longtemps épargnée par le Duce, qui craignait peut-être qu'elle ne révèle certaines de ses activités au service de la France avant la première guerre mondiale, elle voit cependant son domicile à Rome envahi par les fascistes le 7.12.1922 et est arrêtée au début de 1926 (après avoir refusé une perquisition de son domicile) et enfermée dans un asile psychiatrique. Menacée de mort, elle s'exile à Paris le 30.3.1926. Elle écrira plusieurs ouvrages en exil (*Démagogie rouge et démagogie fasciste*, Saint-Amand, 1935; *Mussolini indicateur de la police française ou les raisons occultes de sa "conversion"*, Imprimerie coopérative Lucifer, Bruxelles, 1928). Elle s'y plaint notamment de l'indifférence face au sort du général Capello : "La maçonnerie, dans son ensemble, est demeurée inerte" (*Démagogie...*, *op.cit.*, pp. 70-73).

(7) cf. Michel OSTENC, "Massoneria italiana, fascismo e riforma Gentile", *Studi di storia dell'educazione*, IV, octobre-décembre 1984, 4, pp. 21 à 47. Dans cet article, l'auteur analyse le rôle critique de la franc-maçonnerie italienne à l'encontre de la réforme scolaire de Gentile considérée comme élitiste et cléricale.

essentiel. En réalité, son rôle a été beaucoup moins déterminant qu'on ne l'a cru. Il n'y a pas de position officielle de l'Ordre sur cette question, mais les groupes de maçons interventionnistes sont beaucoup plus importants que les groupes neutralistes.

Après la guerre, dans un climat de surenchère patriotique et nationaliste, le Grand Orient d'Italie laissera cependant croire qu'il a été le moteur essentiel de l'intervention.

C'est qu'il a, à ce moment, le projet d'influer de manière déterminante sur la politique italienne et que, pour arriver à cette fin, il croit nécessaire de s'allier aux nationalistes, qui ont le vent en poupe, et à leurs entreprises, même les plus audacieuses (Fiume, d'Annunzio,...). C'est dans ce contexte de surenchère nationaliste, où la Piazza del Gesù accuse le Grand Orient d'être antinational et anti-religieux, qu'il faut se replacer pour comprendre les sympathies qu'éprouve l'Ordre italien pour les premiers mouvements fascistes.

B. LES RAPPORTS ENTRE LA FRANC-MACONNERIE ITALIENNE ET LE FASCISME

Pour les historiens italiens — marxistes comme non-marxistes — tout débat sur ce thème commence par l'analyse du célèbre discours de Gramsci sur la maçonnerie (8).

Dans cette allocution — son unique intervention parlementaire —, prononcée en opposition aux lois fascistes contre les sociétés secrètes, Gramsci présente la maçonnerie comme le *seul vrai parti de la bourgeoisie italienne* et il prédit qu'en tant qu'émanation de la bourgeoisie, la maçonnerie italienne trouvera un compromis avec le fascisme.

Les deux groupes ont en effet des points communs : l'horreur du désordre social, l'interventionnisme, l'irrédentisme, l'intransigeance anticléricale et même républicaine des débuts du fascisme, et un ennemi commun : le socialisme.

La franc-maçonnerie de la Piazza del Gesù parraine après la première guerre un parti national "pro italiani irredenti" qui s'adresse aux milieux militaires, surtout de la marine (9). Selon Ricciotti Gari-

(8) cf. par exemple Augusto COMBA, "La massoneria in Italia dal Risorgimento alla grande guerre (1859-1915), dall'Unità all'intervento", in Aldo Alessandro MOLA, *La massoneria nella storia d'Italia*, Atanor, s.l.n.d., Rome, 1980, pp. 82-83.

(9) Aldo Alessandro MOLA, "La massoneria italiana nella crisi dello stato liberale (1914-1926)", in Aldo A. MOLA, *La massoneria nella storia d'Italia*, op.cit., pp. 115 sqq.

baldi (10), les hiérarques fascistes les plus prestigieux (Cesarino Rossi, de Bono, Italo Balbo, Farinacci, ...) faisaient partie de cette obédience et Palermi, grand maître de cette obédience, élève Mussolini au grade de 33ème, quelques jours avant que le Grand Conseil fasciste ne décide l'incompatibilité entre fascisme et maçonnerie (11).

Dans un premier temps, le Grand Orient de Palazzo Giustiniani n'est pas en reste de prévenances envers le fascisme.

Torrigiani, son grand maître, a un projet d'alliance avec Mussolini dans l'espoir de pouvoir le "pousser vers la gauche". Il rend hommage à l'"ordre" fasciste et envoie un télégramme de félicitations à Mussolini le jour de la Marche sur Rome (12). Les circulaires de Torrigiani en 1921 et 1922, malgré des réserves à l'encontre de la violence fasciste, soutiennent cette "force nouvelle". Il révoque même, par sa planche du 28 décembre 1922, Ubaldo Triaca, comme son Garant d'Amitié auprès de la Grande Loge de France, parce que ce dernier est trop manifestement antifasciste (13).

Eugenio Chiesa, ex-député républicain exilé en France et haut dignitaire du Grand Orient italien en exil, affirma même que la franc-maçonnerie avait financièrement contribué au triomphe du fascisme. Cette assertion est contestée par F.S. Nitti (14) et, à sa suite, par de nombreux historiens (15).

En effet, si de nombreux maçons adhérèrent aux "fasci" et aidèrent pécuniairement le fascisme au berceau, ce n'était pas "la" maçonnerie en tant qu'institution qui le faisait, bien que les deux obédiences se soient disputé le "mérite" d'avoir la première soutenu Mussolini. Le général Capello lui-même (qui par la suite résistera courageusement et sera arrêté), dans un premier temps, avait été sen-

(10) Ricciotti GARIBALDI, *La Franc-maçonnerie italienne et le fascisme*, L'Eglantine, Bruxelles, 1926.

(11) 15 février 1923. Cf. Rosario F. ESPOSITO, *La massoneria e l'Italia dal 1800 ai nostri giorni*, ed. Paoline, Rome, 1979, p. 363. Selon Camillo BERNERI, "La massoneria e il fascismo", in Camillo BERNERI et Armando BORGHI, *Contro gli intrighi nel campo rivoluzionario*, New Jersey, mai 1939, pp. 10-11, d'Annunzio et Erik Suckert (=Curzio Malaparte) aussi avaient été élevés au grade de 33ème du rite écossais par Palermi.

(12) R. ESPOSITO, *op.cit.*, p. 363.

(13) Ubaldo TRIACA, *op.cit.*, pp. 47-49.

(14) *op.cit.*, p. 451. Cette affirmation est par contre reprise par Camillo BERNERI, *op.cit.*, p. 7, et Robert PARIS, *Le origini del fascismo*, Mursia, Milan, 1970, p. 114, qui reprennent le chiffre de 3 millions et demi de liras qui auraient été versées par le Grand Orient d'Italie.

(15) Cf. par exemple Aldo A. MOLA, *La massoneria italiana nella crisi...*, *op.cit.*, pp. 115 sqq.

sible au chant des sirènes fascistes et avait participé en chemise noire à la Marche sur Rome (16).

Quelques mois avant la Marche sur Rome, Mussolini avait rencontré secrètement Torrigiani, grand maître de Palazzo Giustiniani, mais n'avait pu arriver à un accord avec lui. Il semble par contre qu'il avait obtenu l'appui de la Piazza del Gesù en lui promettant en échange des postes importants au sein de l'Etat (17).

Le fascisme, arrivé au pouvoir avec l'aide de la bourgeoisie (avec laquelle l'Ordre agissait en osmose), va — une fois maîtrisées les rênes du pouvoir — se “débarrasser” des francs-maçons.

En février 1923, le Grand Conseil fasciste vote l'incompatibilité entre inscription à la Loge et P.N.F. La décision est prise à l'unanimité des voix moins l'abstention des quatre francs-maçons membres du Grand Conseil : Acerbo, Dundan, Rossi et Balbo. A l'issue de la réunion, les quatre députés envoient leur démission à la Loge (18).

Cette incompatibilité sera rappelée en 1924, au moment de la crise Matteotti, lorsque de nombreux maçons demandent leur inscription au P.N.F.

Les maçons deviennent les nouveaux ennemis à abattre. Les premiers frappés sont les frères dépendants de Palazzo Giustiniani : leurs logements et les locaux des ateliers sont l'objet d'expéditions punitives (19). Ettore Ferrari, par exemple, octogénaire, voit son étude dévastée à plusieurs reprises sous ses yeux (20). Le Palazzo Giustiniani lui-même, haut lieu historique, est l'objet de tentatives de dévastations sérieuses (21).

En août 1924, un ordre du jour voté par le Conseil national du Parti fasciste précise que la Piazza del Gesù est également frappée d'incompatibilité avec le fascisme (22).

(16) *Fascisme et franc-maçonnerie*, s.l.n.d. (Paris, 1934), p. 31. Cette brochure est de propagande fasciste.

(17) Giuseppe LETI, “La verità vera sul Fascismo e la massoneria in Italia”, *Rivista massonica*, septembre 1967, p. 185.

(18) *Bulletin. Organe officiel de l'Association maçonnique internationale*, janvier-mars 1923, p. 101 et avril-juin 1923, pp. 114-117.

(19) Cf. Stefano CANZIO, article “Massoneria”, in *Enciclopedia dell'antifascismo e della resistenza*, vol. 3, La Pietra, Milan-Rome 1976, pp. 603-605. La *Revue de la Franc-maçonnerie* de janvier 1924 (citée par Ricciotti GARIBALDI, *La franc-maçonnerie italienne et le fascisme*, L'Eglantine, Bruxelles, 1926, pp. 10 à 25) décrit les dévastations à Prato, Pistoia, Termoli, Monteleone, Lucques, San Severo, Turin, Bologne, Florence,...

(20) Giuseppe LETI, *op.cit.*, p. 187, a décrit la manière dont Mussolini en personne décidait de ces attaques puis les faisait stopper par la police.

(21) Giuseppe LETI, *op.cit.*, p. 190.

(22) *Fascisme et franc-maçonnerie*, *op.cit.*, p. 33.

En mai 1925, les fascistes présentent une loi contre les sociétés secrètes qui légalise les pogroms en établissant l'interdiction de la franc-maçonnerie. Selon une brochure fasciste (23), des maçons votèrent cette loi tandis que d'autres se réfugiaient dans le silence. Après quelques retouches dans la forme, elle est votée et approuvée par le roi le 26 novembre 1925.

Le soi-disant attentat Zaniboni (un franc-maçon) contre le Duce, le 31 octobre 1926, est la provocation qui sert de prétexte pour faire occuper les loges dépendant de Palazzo Giustiniani et faire "garder" les autres pour les protéger de la vindicte "populaire" (24).

Les persécutions fascistes contre les maçons sont cependant limitées pour ne pas chasser hors du P.N.F. et du régime de nombreux diplomates, magistrats, fonctionnaires ou financiers dont Mussolini a besoin (25).

Le 22 novembre 1925, le grand maître de Palazzo Giustiniani avait décrété la dissolution de l'obédience, précisant que les "frères" restaient malgré tout individuellement maçons, mais il s'était refusé à prendre — au contraire du Suprême Conseil de Palazzo Giustiniani présidé par Ettore Ferrari — une attitude nettement antifasciste. Torrigiani prétendait rester dans la légalité et ne voulait pas se ranger dans les "conspirateurs".

En 1926, il se rend cependant en France et autour de lui se forme un Comité d'organisation.

Cité lors du procès Zaniboni, Torrigiani rentre courageusement en Italie en 1927. Il est arrêté et déporté à Ponza, puis en résidence surveillée où il reste jusqu'à sa mort en 1932. *Di legalità si muore*, épiloguait l'historien Mola sur le cas de la maçonnerie de Palazzo Giustiniani (26) ! Même l'obédience de la Piazza del Gesù, qui avait appuyé le plus ouvertement le fascisme (26') et qui avait modifié ses

(23) *Fascisme et franc-maçonnerie*, op.cit., pp. 41, 42.

(24) Cf. Aldo A. MOLA, *Storia della massoneria...*, op.cit., Guido LETO qui, de 1922 à 1943, fut à la direction générale de la police politique, s'explique dans son ouvrage (*O.V.R.A., Fascismo, antifascismo*, Rocca S. Casciano 1951, pp. 19-20) sur le peu de sérieux des accusations faites contre la maçonnerie dans l'attentat Zaniboni.

(25) En Belgique aussi, selon *La Wallonie, Voce dei Profughi, un capo del fascio di Bruxelles, e due più fegetosi fascisti di Ostenda sono soci e non degli ultimi, di Logge massoniche* (5 septembre 1925). En Italie, Italo Balbo, Farinacci, Bottai — pour ne citer que les plus importants — étaient maçons.

(26) *La massoneria italiana nella crisi...*, op.cit.

(26') Cf. M.A.E.B., légation d'Italie, 1923, lettre de l'ambassadeur de Belgique à Rome, Van den Steen de Jehay, au ministre des Affaires étrangères belge en date du 30 mai 1923, attestant de la bonne entente entre Mussolini et la Piazza del Gesù.

“principes” maçonniques pour plaire au dictateur (27), est liquidée, sacrifiée peut-être à la conciliation avec le Vatican (28).

Contrairement à ce qu’a écrit J.A. Ferrer Benimelli (29), de l’avis unanime des historiens italiens, les cas d’héroïsme maçonnique sont rarissimes et les renégats légion.

Palermi, grand maître de la Piazza del Gesù, devient un dévôt du fascisme et propose de dénoncer à la police toute tentative de reconstitution des loges (30). En récompense de ses services, il ne sera jamais inquiété par le gouvernement de Mussolini mais prétendra en 1945 reconstituer l’ancienne Grande Loge.

A sa suite, de nombreux hiérarques maçons font défection : Del Re, qui permet l’arrestation du réseau de “Giustizia e Libertà” en Italie, est un espion fasciste, *uomo di completa fiducia della massoneria*, qui avait obtenu du Grand Orient de Paris la liste des personnes à contacter en Italie pour reconstituer les loges.

La trahison de Del Re entraîne plus de soixante arrestations, huit condamnations au tribunal spécial et un suicide en prison. Après l’occupation allemande de l’Italie, Del Re devient un informateur de Kapler, qui s’illustra aux Fosses ardéatines.

Après la guerre, ce “frère” redevient à Rome un avocat fort côté (31).

Si tous les maçons italiens ne trahissent pas leur cause avec cette criminelle versatilité, beaucoup se replient promptement et l’attitude générale des francs-maçons italiens vis-à-vis du fascisme peut, au mieux, être caractérisée, sans crainte d’exagération, de “servile”.

Seul le petit groupe du “Droit humain” se caractérisa dès 1924 par un antifascisme net. Pour le reste, selon l’expression de

(27) Raoul Palermi, Souverain Grand Commandeur, avait fait approuver par son Suprême Conseil, le 17 décembre 1922, une nouvelle déclaration de principes maçonniques, approuvée par Mussolini, qui précisait notamment que le franc-maçon devait d’abord être un bon Italien, qu’il ne pouvait s’engager dans aucun lien international, mais devait respecter ses chefs politiques (Ubaldo TRIACA, *op.cit.*, p. 58).

(28) Voir à ce sujet Giovanni CAPRILE, “Massoneria e Chiesa cattolica in Italia negli ultimi cinquant’anni (1928-1980)”, in Aldo A. MOLA, *La massoneria nella storia d’Italia*, *op.cit.*, pp. 89 sqq., et *Annales maçonniques universelles*, 1931, V, p. 193, article de J.M. BARETTA.

(29) Jose A. FERRER BENIMELLI, “La Franc-maçonnerie face aux dictatures”, *La Pensée et les Hommes*, juin-juillet-août 1983 (“nombreux furent ceux qui, en Italie, préférèrent abandonner le fascisme et rester dans la maçonnerie (généraux, avocats, etc...)”).

(30) *La Massoneria rivelata agli Italiani*, Arnoldo Forni ed., Milan, 1946, pp. 48 sqq.

(31) Ernesto ROSSI, *Una spia del regime*, Feltrinelli, Milan, 1955, p. 12.

R.F. Esposito, *durante il fascismo la Massoneria non fece bella figura* (32).

Les contemporains citaient déjà, à l'étranger, de nombreux cas notoires de renégats maçons.

Luigi Sturzo cite, outre le cas d'Arturo Labriola, celui de Beneduce, qui, ancien maçon, va pour le compte de Mussolini aux Etats-Unis négocier des prêts et devient ensuite directeur des finances de l'Etat et des entreprises économiques du fascisme (33).

F.S. Nitti cite le cas du franc-maçon Attolico devenu ambassadeur fasciste auprès du Saint-Siège (34).

Pour l'ancien président du Conseil, *nella persecuzione la massoneria mostrò la sua intima debolezza. Molti si dileguarono; molti abdicarono ogni dignità; il più gran numero si limitò a farsi dimenticare.* Dans ses *Révélations*, F.S. Nitti raconte que Torrigiani, à Paris et Zurich, vint lui faire part de quelques beaux exemples de dignité et de fidélité à l'idéal de l'Ordre (le général Capello et l'ex-ministre Lapegna particulièrement) mais surtout des *numerosi atti di bassezza cui aveva dovuto assistere con sua grande tristezza al momento delle persecuzioni massoniche. Rinnevano l'ordine quelli che più gli dovevano gratitudine.*

Nitti cite encore, parmi d'autres, Gino Bandini, qui aspirait à la charge de grand maître et qui se mit au service des fascistes qui l'envoyèrent notamment en mission à Paris, et le député Marracino qui, par l'entremise d'un huissier, fit demander à Torrigiani une attestation précisant que, depuis un certain temps, il ne fréquentait plus les réunions maçonniques.

Un célèbre avocat de Naples avait même fait paraître dans les journaux un avis selon lequel il avait été dans la franc-maçonnerie pour pouvoir par la suite d'autant mieux la combattre (35) !

Quelques tentatives avaient aussi été faites pour reconstituer une "maçonnerie fasciste" (36).

On savait bien à l'étranger, dans l'entre-deux-guerres, que les anciens francs-maçons italiens prêtaient pour la plupart leur concours au Duce, et même *Le Soir* avait publié en 1931 une correspondance

(32) Rosario F. ESPOSITO, *op.cit.*, p. 392.

(33) Luigi STURZO, *Opera omnia. Miscellanea londinese*, vol. 3, pp. 185-187, article publié en 1935.

(34) Francesco Saverio NITTI, *Scritti politici, Rivelazioni*, vol. VI, Laterza, 1963, p. 165.

(35) *Ibidem*, pp. 453-456.

(36) Ubaldo TRIACA, *op.cit.*, p. 62.

romaine dans ce sens, reprise par la *Libre Belgique* (37).

L'histoire de la franc-maçonnerie italienne durant le fascisme n'a pas encore été étudiée à fond mais — à l'exception d'Umberto Cipollone (38) — les maçons restés en Italie *non negano di avere collaborato con il fascismo* (39).

La maçonnerie italienne, loin d'avoir empêché de toutes ses forces l'avènement du fascisme, vit la majorité de ses composantes le favoriser, puis y collaborer ou — dans le meilleur des cas — s'en accommoder. Les persécutions, réelles, dont elle fut l'objet lorsqu'elle devint "encombrante" pour le fascisme, ne doivent cependant pas faire oublier ses responsabilités dans la montée de Mussolini au pouvoir.

C. LA FRANC-MACONNERIE INTERNATIONALE FACE AU FASCISME ITALIEN

Le passage en France d'antifascistes italiens s'est parfois fait avec des complicités maçonniques, et les maçons italiens qui avaient — comme Labriola — finalement choisi de s'exiler, virent souvent leur séjour à l'étranger adouci par les appuis que leur offrirent leurs frères en maçonnerie (40).

Peut-on dire pour autant que, devant la première persécution qui ait frappé la maçonnerie d'un grand pays occidental à l'époque contemporaine, la maçonnerie du monde entier se soit réunie dans un sentiment commun de fraternité autour des persécutés et une attitude de vigoureuse protestation ? Rien de semblable ne peut être avancé...

(37) 24 juillet 1931, p. 2, "M. Mussolini et la franc-maçonnerie. Il y a toujours des loges en Italie. Elles prêtent leur concours au Duce".

(38) Umberto CIPOLLONE, *La lotta tra la massoneria e il fascismo per la difesa della libertà*, Rome, 1951. L'auteur, deux fois grand maître de Palazzo Giustiniani, à contre-courant de tous les autres témoignages et des constatations des historiens italiens, nie les collusions entre fascisme et franc-maçonnerie avant la dissolution de l'Ordre, et veut prouver que l'Ordre a continué son opposition au fascisme après sa dissolution.

(39) Rosario F. ESPOSITO, *op.cit.*, p. 359.

(40) Alberto Jacometti raconte dans ses Mémoires qu'en France, il fut aidé par un banquier (Welhof) qui, par un concours de circonstances, le croyait — à tort — franc-maçon (*Quando la storia macina - quindici anni di esilio Bruxelles-Ventotene via Larrazet*, Novare 1952, pp. 43 à 50). A Bruxelles, par contre, il assure n'avoir reçu aucune aide de Ch. Magnette ni de Gottschalk à qui il avait présenté ses recommandations maçonniques.

Les mouvements de sympathie envers les maçons persécutés en Italie sont, la plupart du temps, des initiatives personnelles, limitées, et qui sont plus souvent exprimées au sein d'organismes parallèles à la franc-maçonnerie (Ligues des droits de l'homme, sociétés de libre-pensée, ligues espérantistes...) que par la franc-maçonnerie elle-même. Lorsque les persécutions anti-maçonniques sont condamnées par la franc-maçonnerie elles le sont rarement avec virulence (41).

Le convent extraordinaire de l'Association maçonnique internationale qui se tient à Genève du 1er au 3 octobre 1925 est le modèle même de cette excessive prudence. L'Association maçonnique internationale a été fondée quatre ans plus tôt dans le but de développer les relations entre les Puissances maçonniques (42). C'est son premier convent international depuis sa fondation. Il se tient au moment précis où les pogroms anti-maçonniques atteignent en Italie leur point culminant, puisque c'est dans la nuit du 3 au 4 octobre 1925 qu'a lieu à Florence la "Saint-Barthélémy" des maçons, qui se solde par le massacre de nombreux "frères" et d'adhérents à l'*Associazione dei liberi-pensatori Giordano Bruno* (43). Or, alors même que se déroulent ces drames, quelle est la position du Convent de Genève vis-à-vis de la situation italienne, qu'il ne peut pas ignorer puisqu'un représentant éminent du Grand Orient d'Italie, le général Luigi Capello (44) y est présent ?

(41) On peut cependant trouver quelques protestations énergiques des Hauts Grades américains et du Grand Orient de Belgique (cf. *Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, no. 17 (1926?), pp. 10-14). Des articles de mise en garde paraissent aussi très tôt dans la revue du Grand Orient de France (G. PEY-TAVI-FAUGERES, "Le fascisme, danger international", *L'Acacia*, mars 1924). Il est plus fréquent de trouver de pieuses recommandations à "se préoccuper du sort des maçons persécutés" (cf. par exemple Convent international de l'A.M.I. à Luxembourg en 1934, in *Annales maçonniques universelles*, 1934, vol. V, p. 119). Le Grand Orient de France, lui, exprime à plusieurs reprises "sa fraternelle solidarité" aux maçons italiens (par exemple *L'Acacia*, février 1925, p. 287; mars 1925, p. 341).

(42) Les statuts de l'Association maçonnique internationale ont été publiés : Grande Loge de Suisse Alpina, *Congrès maçonnique international de 1921 à Genève*, Büchler, Berne, 1922, pp. 106-112.

(43) Stefano CANZIO, article "Massoneria", in *Enciclopedia dell'antifascismo e della resistenza*, La Pietra, Milan-Rome, 1976, vol. 3, p. 603.

(44) Le général Luigi Capello (né en 1859) était allé plusieurs fois en France et en Suisse (voir F.S. NITTI, *Rivelazioni*, op.cit., p. 454) et il fut lié à l'attentat Zaniboni contre la personne de Mussolini. Ce commandant de la 2ème Armée italienne pendant la première guerre mondiale comparut devant la justice et fut condamné en même temps que Zaniboni, en 1927, lors d'un des tout premiers procès du tribunal spécial, à 30 ans de détention. Il fut déporté à Soriano sul Cimino. (Adriano DAL PONT, Alfonso LEONETTI, Pasquale MAIELLO, Lino ZOCCHI, *Aula IV. tutti i processi del Tribunale speciale fascista*, ANPPA,

Le Convent commence par adresser *un mot de sympathie aux F.F. italiens persécutés* (45) mais finalement, à 5 h 50, avant de lever la séance, le Convent, à l'unanimité et de l'avis des délégués italiens et espagnols eux-mêmes, estima qu'il ne devait en aucune façon intervenir dans les événements d'Italie et d'Espagne (46).

Quelques mois plus tard, le Comité de l'Association maçonnique internationale, sur proposition du Grand Orient de France et de Belgique, s'éleva cependant contre les violences anti-maçonniques en Italie (47).

Le même scénario se reproduit régulièrement, malgré les bons contacts qu'entretiennent les maçons italiens avec leurs homologues étrangers. Il semble cependant qu'en 1930, les "fuorusciti", délégués italiens au Conseil de la ligue maçonnique internationale aient obtenu de leurs "frères" un subside annuel de 50.000 lire destiné, selon l'informateur italien, au parti républicain en exil.

En effet, selon les archives de police italiennes, une réunion du conseil de la ligue maçonnique internationale s'était tenue le 15 novembre 1930 à 10 heures, au siège du Grand Orient belge, rue du Persil, à Bruxelles.

Vingt-sept délégués sont présents *e la loggia "Italia" è rappresentata da Ubaldo Triaca e dall'avvocato Fausto Nitti giunti in mattinata da Parigi*. Triaca y prononce un vigoureux discours antifasciste et reçoit la promesse d'une aide pécuniaire avant de retourner à Paris avec Fausto Nitti (48).

Par contre, la Grande Loge d'Angleterre refuse de recevoir les francs-maçons italiens et elle repousse catégoriquement la demande introduite en mars 1931 par des membres du Grand Orient d'Italie exilés aux Iles britanniques (parmi lesquels le professeur Salvemini) d'être reçus temporairement dans la Loge d'Angleterre (49).

Rome, 1961, p. 34. Selon cet ouvrage, il était "vice gran maestro" du Grand Orient d'Italie.

Sa fille, Laura CAPELLO lui a consacré un ouvrage intitulé *No. 3264 (Generale Capello)*, Garzanti, 1946.

(45) *Acacia*, décembre 1925, supplément "Sous le Triangle", p. 3.

(46) idem, p. 8 et *Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, no. 15-16 (1925), p. 54.

(47) communiqué de presse du bureau consultatif de l'A.M.I. à la suite de la session tenue à Paris le 29 décembre 1925 (*Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, no. 17 (1926?), p. 3).

(48) ARCHIVIO CENTRALE DI STATO-ROMA (A.C.S.), Polizia politica, pacco 101, K14, 15 novembre 1930. Fausto Nitti ne doit pas être confondu avec Francesco Saverio Nitti qui, lui, n'a jamais été maçon.

(49) *XXème siècle*, 28 mai 1931, p. 2.

En 1933, le Comité exécutif de l'Association maçonnique universelle (qui comprend pour la Belgique Carpentier, Mueller, Raoul Engel et Erculisse) va jusqu'à faire promettre aux Italiens de ne prendre aucune initiative politique antifasciste en tant que francs-maçons (50).

Ettore Busan, qui se voulait successeur de Palermi (51), est reçu à la session plénière d'ouverture du Congrès maçonnique international des Loges de rite écossais qui se tient à Bruxelles en mai 1935 mais l'Italie y est réputée absente (52) et la même année les Italiens du Grand Orient reçoivent de l'Association maçonnique internationale un camouflet semblable puisque cette association leur interdit d'organiser aucune activité ou réunion en tant que corps organisé (53).

A cette époque, Alesandro Tedeschi, successeur de Torrigiani à la tête du Grand Orient d'Italie, signale que certaines loges étrangères ont accueilli avec amitié les exilés italiens mais juge durement l'accueil qui leur a généralement été réservé dans les familles maçonniques : *Salvatici dalla persecuzione fascista, i nostri Fr. e la nostra organizzazione si sono trovati dinanzi la rigida indifferenza di quasi tutte le famiglie massoniche cui mancava la comprensione della nostra situazione eccezionale e del nostro scopo. L'associazione massonica internazionale (...) ha avuto paura delle responsabilità (...) e ci abbandonò alla nostra sorte per evitare di stabilire un precedente* (54).

Cette "rigide indifférence" dont parle Tedeschi, était moins le fait, semble-t-il, des associations de libres-penseurs où l'antifascisme italien est souvent évoqué avec sympathie.

Par exemple, en 1930, la *Fédération internationale des sociétés de libre-pensée*, réunie à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles pour commémorer son cinquantenaire, accepte à l'unanimité un ordre du jour, proposé par le délégué italien Triaca, saluant les libres-penseurs italiens et souhaitant la chute du fascisme (55).

(50) A.C.S., Pubblica Sicurezza, G1, b302, fasc. 980, réunion du 6 mai 1933.

(51) Après la guerre, Busan sera à la tête d'une obédience intitulée "Massoneria unificata".

(52) A.C.S., P.S., 1935, b33, H, K3, 1er juin 1935 et 10 juin 1935. Selon la note d'un informateur en date du 15 avril 1935, c'était Petre qui devait y représenter la Belgique. Voir aussi sur cette réunion *La Massoneria rivelata agli Italiani*, Arnaldo Forni, Milan, 1946, pp. 48 sqq.

(53) A.C.S., P.S., G1, b302, fasc. 980, lettre de Tedeschi.

(54) idem, texte de 20 pages daté de juin 1934 et signé par Giuseppe Leti et Alessandro Tedeschi.

(55) A.C.S., Polizia politica, pacco 101, K14, rapport du 28 novembre 1930 sur la séance du 16 novembre 1930. Labriola était présent et C. Sforza excusé.

L'année suivante, suivant un rapport d'un informateur italien, Terwagne, en tant que président de cette *Fédération internationale des sociétés de libre-pensée*, aurait déclaré que son association allait accorder un subside de 30.000 liras pour oeuvrer à la reconstitution des sections italiennes du *Libero pensiero* (56).

La *Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme et du Citoyen*, au sein de laquelle les délégués italiens sont De Ambris et Ubaldo Triaca, adopte, elle aussi, une attitude antifasciste et, dès juillet 1925, elle émet un manifeste condamnant le fascisme italien, manifeste que soussignent les délégués des divers pays représentés dans la *Fédération* (57).

S'il n'y a pas de réelle solidarité avec les exilés italiens au niveau de la franc-maçonnerie internationale, certaines loges en sont bien excusables.

Ainsi, la maçonnerie américaine s'inquiète sincèrement du sort fait aux frères italiens et se prépare à intervenir en leur faveur, ou pour le moins à user de son influence pour faire cesser les persécutions dont ils sont l'objet.

Mais celui qui se charge de les "informer" de la situation des maçons italiens n'est autre que le "traître" Alberto Beneduce, passé au fascisme, qui, bien entendu, les rassure et leur affirme qu'il n'y a pas eu de persécutions ou que celles-ci ont été dues à des malentendus passagers (58).

Dans d'autres cas cependant, les responsables de la maçonnerie sont de grands bourgeois qui ont de réelles sympathies pour le fascisme italien et ses méthodes. *Erano soprattutto i massoni in maggiore situazione che, non avendo compreso la vera natura del fascismo, lo credevano movimento di conservazione (...). Erano soprattutto i più ricchi, anche se ebrei, che inclinavano verso il fascismo, come fu di quel tristo individuo ebreo di America, Otto Kahn* (59).

(56) A.C.S., Polizia politica, pacco 101, K14, rapport du 13 novembre 1931.
(57) manifeste soussigné par le secrétaire général de la Fédération (A. Ménard-Dorian), par Tucholsky pour l'Autriche, De Coster pour la Belgique, Miguel de Unamuno et Ortega Y Gasset pour l'Espagne, Aulard et Hérold pour la France, Bellegarde pour Haiti, Veer et Kovacs pour la Hongrie. (M.A.E.B., 11.382-3, 20 juillet 1925). La revue anti-maçonnique *Les Cahiers de l'Ordre* (janvier 1929, pp. 11 et 14 et février 1929, pp. 122-123) évoque également l'action antifasciste des *Ligues* en faveur des exilés italiens.

(58) F.S. NITTI, *Rivelazioni...*, op.cit., p. 455.

(59) Idem, p. 457.

Magnette lui-même, président de l'A.M.I. (Association maçonnique internationale) était partagé entre ses sympathies pour des frères maçons antifascistes et son admiration pour les réalisations du régime de Mussolini (60).

F.S. Nitti, qui en exil avait fréquenté de près de nombreux dirigeants maçons français, anglais et belges, décrivait sa désillusion en termes très durs : *Le vicende della massoneria italiana hanno distrutto in me una illusione : io credevo che vi fosse in realtà una internazionale massonica che, anche divisa da riti e procedimenti diversi, e da tradizioni differenti, avesse intenti comuni e si prestasse mutua assistenza. Dovetti convincermi che anche questa internazionale non esisteva o era un equivoco* (61).

D. LES LOGES ITALIENNES A L'ETRANGER

Lorsque j'ai dit précédemment qu'il y avait au début de notre siècle cinq cent loges italiennes, ce chiffre comprenait un nombre important de loges situées en dehors du territoire italien, soixante et une exactement selon l'historien de la maçonnerie A. Mola (62). Des ateliers de langue italienne, dépendant du Grand Orient de Rome, fonctionnaient dans le reste de l'Europe, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique du Nord, dans les Balkans, à Istantoul, en Egypte, en Asie Mineure... Souvent, ces ateliers étaient, parmi les élites locales et les notables italiens, des véhicules de la politique nationale italienne (63) mais certains vont pourtant réagir négativement au fascisme et en tout cas lui résister en continuant à exister et en recherchant même une certaine unité entre eux.

En Argentine, les loges italiennes poursuivent leurs activités sous la direction d'Alessandro Tedeschi, président du Comité maçonnique pour les loges italiennes en Argentine, qui sera grand maître du Grand Orient d'Italie en exil de décembre 1931 jusqu'en 1940.

Aux Etats-Unis — comme d'ailleurs en Argentine — les ateliers dépendant du Grand Orient de Rome sont bien implantés chez les émigrés italiens ou leurs descendants. La Guardia, par exemple, maire de New York, avait été initié à la franc-maçonnerie en 1913, à la

(60) Voir infra.

(61) F.S. NITTI, *Rivelazioni...*, op.cit., p. 457.

(62) *Storia della Massoneria...*, op.cit., chapitre 17. "Cavalieri d'orient e d'occidente ?".

(63) Aldo A. MOLA, *La Massoneria italiana nella crisi ...* op.cit., pp. 115 sqq.

Loge *Garibaldi* (64). Pendant toute la période fasciste, les loges italiennes des Etats-Unis resteront actives. Les archives de la Sûreté italienne regorgent de documents sur leurs activités (convocations en italien à des réunions, listes de membres, etc...) (65).

En France aussi existaient, dès avant 1922, des loges italiennes. A Paris, c'était la Loge *Italia*. Son Vénérable était Ubaldo Triaca qui, déjà avant la Marche sur Rome, avait entrepris une campagne dans les milieux italiens de Paris et les milieux maçonniques français pour montrer que le fascisme était de par ses principes et ses méthodes l'ennemi naturel de la Maçonnerie (66).

Bien que d'extraction généralement bourgeoise, les maçons italiens de Paris avaient désavoué le fascisme dans la foulée de leur Vénérable Ubaldo Triaca (67).

Inquiet de cette agitation antifasciste, née dans la maçonnerie italienne à l'étranger et qui pouvait avoir des répercussions en Italie, le Grand Maître Torrigiani, le 30 décembre 1922, dans une interview accordée au *Giornale d'Italia*, déclarait au contraire que les maçons de la colonie italienne de Paris étaient de "fervents fascistes" ! La loge *Italia* fut bientôt renforcée par l'arrivée à Paris de nombreux exilés antifascistes. Les socialistes italiens y demandèrent leur réintégration (68) et cette loge devint très puissante dans la direction de la *Concentrazione antifascista* (69).

(64) loge no. 542 (*Humanisme*, 134-135, 1980, p. 53).

(65) voir par exemple A.C.S., 1927, b180, K3, fasc. 4.

(66) Ubaldo TRIACA, op.cit., p. 49. Voir aussi sur U. Triaca, la revue anti-maçonnique *Les cahiers de l'ordre* (janvier 1929, p. 10 et pp. 39 à 41). La nationalité française ne lui avait pas encore été accordée bien qu'il soit depuis 17 ans en France, marié à une Française et père de deux enfants français.

(67) Camillo BERNERI, *La massoneria e il fascismo...*, op.cit., p. 8 Ubaldo Triaca (né à Venise le 1er août 1888) était un ingénieur émigré depuis 1909. En 1919, il avait été élu vénérable de la loge "Italia" située 8, rue de Puteaux, charge qu'il occupera bien plu d'une décennie. Il était en outre conseiller fédéral de la Grande Loge de France. Antifasciste convaincu, il avait prononcé des conférences, en 1929, sur le Traité du Latran. Selon un informateur italien, cette agitation antifasciste qui déplaisait à certains maçons français lui avait couté son poste de conseiller fédéral. Le 19 octobre 1926, il avait été privé de la nationalité italienne par le gouvernement fasciste et ses biens en Italie avaient été confisqués. Il écrivait dans la presse maçonnique française (cf. *Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, no. 29, avril-juin 1929, pp. 42-44). En 1941, un officier allemand proposa au consul d'Italie d'arrêter Triaca (A.C.S., C.P.C., b5214 et Ubaldo TRIACA, op.cit., p. 57).

(68) *Le Soir*, 17 janvier 1930, édition XX, p. 1, col. 8.

(69) Les interférences entre maçonnerie et "Concentrazione" sont notamment attestées par un document du P.C.I. où celui-ci se félicite de ce que, par cette voie, un réseau d'espionnage fasciste dans l'émigration de Belgique lui ait été signalé (Archives P.C.I., fasc. 653, foglio 48, 30 mars 1928).

Elle fut très active à Paris pendant l'entre-deux-guerres mais les fascistes avaient réussi à s'y infiltrer par l'entremise de Di Gaeta qui se révéla être à leur solde (70). Ses deux leaders en furent deux républicains : Eugenio Chiesa et Giuseppe Leti.

Le premier avait été parlementaire en Italie. Le second, avocat très aisé avant son exil, écrit en France de nombreux ouvrages dont un opuscule intitulé *La Vérité vraie sur le Fascisme et la Franc-Maçonnerie* (71), avant de mourir à Paris dans un extrême dénuement (72). Tous deux furent les véritables artisans de la survie à l'étranger du Grand Orient d'Italie et des tentatives faites pour le faire reconnaître par les associations maçonniques internationales (73).

E. LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE MACONNIQUE DU GRAND ORIENT D'ITALIE EN EXIL

Lorsque les persécutions contre les francs-maçons se développent en Italie, Torrigiani manifeste le désir, dans un premier temps, d'être remplacé dans ses fonctions de Grand Maître de l'obédience de Palazzo Giustiniani.

Pour qu'une nouvelle nomination se fasse selon la légalité maçonnique, il devrait pouvoir convoquer une Assemblée extraordinaire selon les normes des Constitutions.

Une telle convocation, alors que les menaces contre les maçons italiens font rage, équivaldrait à prendre le risque de déclencher un pogrom dans tout le pays.

Torigiani renonce donc à cette idée et transmet ses pouvoirs au grand maître adjoint du Grand Orient d'Italie, Meoni, assisté d'un

(70) A.C.S., P.S., H2, 1930-31, B44, fasc. 9, 28 janvier 1930.

(71) republié en Italie dans la *Rivista massonica*, Vol. LVIII, IIe nouvelle série, septembre 1967, pp. 178-191.

(72) voir A.C.S., P.S., F4, b94, 1er décembre 1932; Vera MODIGLIANI, *Esilio*, s.l., 1946, p. 105; Ernesto ROSSI, *Una spia del regime*, Feltrinelli, Milan, 1955, p. 239.

Giuseppe Leti (1867-1933) meurt dans la misère bien que, selon V. Modigliani, il manipulait "somme notevoli che riceveva dalla Massoneria internazionale e che distribuiva a quanti riteneva più poveri di lui." Si cette assertion est exacte, elle montrerait qu'il y a tout de même eu une solidarité maçonnique pour l'aide aux maçons exilés les plus démunis.

(73) Selon le *Bulletin de l'Association maçonnique internationale* (no. 29, avril-juin 1929, p. 38), le 14 juin 1929 un chapitre Rose-Croix composé d'éléments uniquement italiens pourvus de hauts grades et éparpillés jusqu'alors, s'était constitué à Paris dans le but de reconstituer la Franc-Maçonnerie italienne. Le nouveau chapitre avait décidé de travailler en tenue de deuil.

comité coordinateur (74).

Meoni meurt en 1929, bientôt suivi par Torrigiani, et leur disparition pose en termes évidents le problème de leur remplacement.

Les loges italiennes de l'étranger veulent assurer cette succession et reconstituer en exil le Grand Orient italien, toutes obédiences réunies. Le plus grand nombre d'exilés se trouvant à Paris, c'est en France que les anciens dignitaires de la maçonnerie italienne vont d'abord tenter de la faire renaître.

L'ex-député Eugenio Chiesa, après avoir déposé à Zurich les valeurs et les documents les plus importants de l'ordre, qui avaient pu être sauvés, s'attelle avec G. Leti à cette tâche.

F.S. Nitti raconte dans ses "Révélations" que *l'avvocato Leti diceva di possedere una lettera del sovrano gran commendatore Ettore Ferrari* (75). *In questa lettera Ferrari gli mandò un decreto di riordinamento del supremo consiglio che permetteva di riordinare anche a suo tempo il grande oriente. Ferrari trasmetteva anche i pieni poteri che gli erano stato dati al supremo consiglio* (76).

C'est en vertu en tout cas de ce document que se reforme la maçonnerie italienne à l'étranger.

Un chapitre écossais est refondé le 14 juillet 1928 et la loge "Italia Nuova" se crée le 28 mai 1930 sur les cendres de Jacques de Molay (77). Au début de l'année 1930, Eugenio Chiesa a été nommé grand maître de l'Ordre par les représentants des loges italiennes à l'étranger mais pour que le Grand Orient d'Italie puisse revivre, il doit obtenir que l'Association maçonnique internationale se prononce dans ce sens.

En 1931, Arturo Labriola (78) et Alberto Giannini essaient de faire reconnaître par Londres un Grand Orient d'Italie en exil consti-

(74) Aldo A. MOLA, *Storia della massoneria*, chap. 17.

(75) Ettore Ferrari, artiste sculpteur de grand renom, auteur notamment de la

statue de Giordano Bruno sur le Campo dei Fiori de Rome. Qualifié par F.S. Nitti, dans ses "Révélations" (op.cit., p. 452) d'"uomo onestissimo e virtuoso", il mourut en résidence forcée en 1929, à l'âge de quatre-vingt cinq ans.

(76) F.S. NITTI, op.cit., p. 456.

(77) A.C.S., Min. dell'Interno, P.S., G1, b67, cité par A. MOLA, *Storia della Massoneria...*, op.cit.

(78) Selon Rosario F. ESPOSITO (*La Massoneria e l'Italia...*, op.cit., p. 397), Arturo Labriola ne faisait pas partie de l'obédience de Palazzo Giustiniani mais était "Sovrano di Palazzo Francaccio"

tué de frères des deux côtés de la Manche, mais d'autre part, le comité exécutif de l'Association maçonnique internationale leur refuse cette reconnaissance (79).

En 1933, ils reposeront la question mais obtiendront de nouveau comme réponse qu'ils ne peuvent être considérés comme continuateurs du Grand Orient d'Italie (80).

Le comité exécutif de l'Association maçonnique internationale, réuni le 6 mai 1933 au siège du Grand Orient de Belgique à Bruxelles, examine un mémoire de Tedeschi sur la situation des maçons italiens exilés proposant la reconnaissance d'un Grand Orient d'Italie à Londres, réunissant les loges italiennes d'Argentine, de Paris ("Italia Nuova"), de Londres ("Ettore Ferrari"), de Tunis ("Mazzini et Garibaldi") et Salonique ("Labor et Lux").

Craignant d'innover à l'occasion de cette situation sans précédents, le comité exécutif de l'A.M.I. refuse d'accueillir la proposition italienne (81).

Ces refus successifs dégradent le climat des relations entre maçons italiens exilés et maçons des pays d'accueil.

L'Association maçonnique internationale ne reconnaît qu'une *Unione Fraterna e Provvisoria di Logge e massoni italiani residenti in Italia e all'estero, che lavorano sotto la volta celeste*, mais en la considérant comme une simple réunion de frères sans représentativité et sans lien de succession avec le Grand Orient de Palazzo Giustiniani. Le comité exécutif de l'Association maçonnique internationale conseille en outre aux Italiens de demander "in loco" l'hospitalité à une obédience membre de l'A.M.I.

Ces suggestions ne conviennent évidemment pas aux Italiens qui se veulent au contraire entièrement autonomes au niveau national, dans le but de représenter en pays libre toute la maçonnerie italienne et de nouer en son nom des rapports avec les frères étrangers. Ils poursuivent donc leurs tentatives pour se faire reconnaître.

(79) A.C.S., P.S., G1, b302, fasc. 980. Les *Annales maçonniques universelles* de 1931 (Tome II) publient deux articles d'Edouard Plantagenet à ce sujet (pp. 130 à 135 et 163 à 174) qui tentent d'éclairer une situation singulièrement confuse. L'A.M.I. groupait en 1923 38 puissances mais pas les obédiences anglo-saxonnes.

(80) Idem.

(81) *Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, no. 46, juillet-septembre 1933, pp. 326-330.

Après la mort d'Eugenio Chiesa, le 22 juin 1930, c'est Arturo Labriola — réfugié en Belgique — qui lui succède à la tête du Grand Orient d'Italie, suivi par Alessandro Tedeschi (1931-1940) et A.D. Albarin (1940-1944). En 1934, un texte de 20 pages, signé par Giuseppe Leti et Alessandro Tedeschi, est envoyé par le Suprême Conseil de la Maçonnerie italienne aux organismes dirigeants de toutes les maçonneries étrangères pour obtenir leur reconnaissance officielle. En vain, une fois encore.

Les arguments habituellement avancés par les maçonnologues pour justifier cette réticence à reconnaître une quelconque existence légale au Grand Orient italien en exil sont d'ordre juridique. Chaque Grande Loge ou Grand Orient a pour prérogative essentielle sa souveraineté territoriale et un deuxième grand maître légitime ne peut donc agir dans le ressort du premier (82).

Aldo A. Mola considère les tentatives pour reconstituer, à l'étranger, un Grand Orient italien et y élire un grand maître (qui se poursuivront jusqu'à la fin de la deuxième guerre) comme *arbitraires* et *illégitimes* et les quatre grands maîtres en exil du Grand Orient d'Italie, successeurs de Torrigiani, comme *irréguliers* au point de vue rituel (83).

Des motifs politiques n'ont-ils pas également influencé les décisions de l'A.M.I. ?

Les nombreux rapports de police sur les réunions de la maçonnerie contenus dans les archives de Rome montrent que celle-ci était infiltrée — et jusqu'au plus haut niveau international — par des indicateurs à la solde du fascisme italien (84).

Est-il audacieux de penser qu'ils ont pu influencer dans un sens négatif les décisions de l'A.M.I. vis-à-vis des antifascistes qui tentaient, dans l'exil, de conserver la flamme de la maçonnerie italienne en attendant son retour en Italie ?

(82) Sur la territorialité, voir par exemple *Bulletin de l'Association maçonnique internationale*, juillet-septembre 1924, pp. 230-232 et no. 15-16 (1925), p. 7 (résolution du Convent extraordinaire de Genève à ce propos).

(83) *Storia della Massoneria...*, op.cit.

(84) exemple A.C.S., P.S., G1, b302, fasc. 980, compte rendu très détaillé du comité exécutif de l'A.M.I. Les associations maçonniques publiaient d'ailleurs des mises en garde contre les infiltrations de délateurs et provocateurs à la solde du fascisme dans ses rangs (cf. *Annales maçonniques universelles*, 1931, tome II, pp. 88-89, reprenant une note du *Bulletin de l'Association maçonnique universelle*).

Les maçons italiens en exil étaient très généralement marqués d'antifascisme (Tedeschi en tant que grand maître protestera d'ailleurs en 1935 contre l'agression italienne en Ethiopie) et c'est en tant qu'antifascistes qu'on leur refuse l'extra-territorialité car le fascisme italien a beaucoup d'amirateurs au sein des loges étrangères. Tedeschi se plaignait d'ailleurs de la rigueur exercée à l'égard des Italiens — sans tenir compte des persécutions spécifiques qui les avaient obligés à émigrer — et du coupable manque d'imagination dont avaient fait preuve les instances de l'A.M.I. vis-à-vis d'une situation tout compte fait imprévue, peu banale et digne de pitié : *Ci se è vietata la nostra extraterritorialità (...) e ci si applicano i regolamenti, come se la persecuzione di cui siamo le vittime fosse una cosa naturale, ordinaria e prevista* (85).

F. LES MACONS ITALIENS DANS LES LOGES BELGES

La présence de maçons italiens dans les loges belges relève d'une longue tradition.

John Bartier a relevé, par exemple, les péripéties du séjour en Belgique de trois francs-maçons italiens à l'époque du roi Guillaume (86) : le premier est l'illustre Buonarrotti, admis en visiteur dans les loges belges, le second un aventurier nommé Mazzoneschi, arrivé à Bruxelles en 1827, admis dans des réunions maçonniques et décorateur de divers temples de Belgique, notamment de celui de la loge *L'Espérance* de Bruxelles; le troisième est un certain Reghellini qui réside à Bruxelles de 1825 à 1853 et qui lie son nom à celui de la loge des *Vrais Amis de l'Union*. Il y remplit diverses charges dont celle de député à la Grande Loge d'Administration. On lui confie aussi plusieurs fois l'instruction maçonnique des nouveaux initiés. La loge belge l'aide à publier ses travaux sur la franc-maçonnerie mais il se "brouille" avec son atelier en 1840 et adhère probablement à une autre loge (87).

(85) exemple A.C.S., P.S., G1, b302, fasc. 980, texte de juin 1934. La condamnation de l'agression italienne contre l'Ethiopie figure dans le même dossier, datée du 7 août 1935.

(86) John BARTIER, "Francs-maçons italiens et français à Bruxelles à l'époque du roi Guillaume, d'après des documents inédites", *Risorgimento*, 1964, no. 1, pp. 24-48. Reprint in J. BARTIER, *Laïcité et franc-maçonnerie*, éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, pp. 203-224.

(87) Communication de Mr F. BORNE reprise par John BARTIER dans l'article cité supra. Je remercie ici Monsieur Borné pour l'abondant matériel imprimé quasiment introuvable qu'il a mis à ma disposition pour cette recherche.

Cette tradition se maintient bien évidemment au XXe siècle. Des notables et libre-penseurs italiens sont intégrés dans les ateliers de la franc-maçonnerie belge. Cette situation se poursuit naturellement après la Marche sur Rome et, si l'on en croit *La Wallonie*, en 1927, l'un des chefs du fascio de Bruxelles et *due dei più feगतosi fascisti di Ostenda sono soci e non degli ultimi, di Logge Massoniche*. On peut cependant imaginer que les cas de fascistes italiens adhérant aux loges se sont raréfiés avec le temps.

Le consul italien à Liège, de son côté, signale que depuis 1929, un certain Camillo Benedetti adhère à une loge locale (88).

Bien d'autres cas ont dû exister (89) mais je n'en évoquerai que trois : ceux de Carlo Sforza, Ersilio Ambrogi et Arturo Labriola. Ces trois personnages appartiennent à trois familles politiques différentes de l'antifascisme : libérale, communiste et socialiste.

Le premier, ancien ministre des Affaires étrangères réfugié à Bruxelles et proche de la Cour, est signalé à plusieurs reprises par des informateurs fascistes comme ayant participé à des réunions au siège du Grand Orient à Bruxelles (90).

Ersilio Ambrogi, lui, avait été en Italie avocat et député communiste. Ce personnage très ambigu, dont j'ai publié la correspondance avec l'Internationale (91), après avoir été agent de la Guépéou, sort de l'U.R.S.S. stalinienne grâce aux autorités fascistes qui lui demandent, en échange, de devenir agent de l'O.V.R.A. Installé en Belgique à partir de juin 1936, il surveille spécialement l'activité des dissidents communistes bordighistes, pour le compte probablement à la fois de l'O.V.R.A. et de la Guépéou. Il est aussi, jusqu'à l'invasion de la Bel-

(88) A.C.S., P.S., 1937, B70, K3, Belgio, 10 août 1936.

(89) parmi les républicains notamment. Les informations concernant Vincenzo Carano, par exemple, figurent dans les archives de la Sûreté italienne sous la rubrique "maçonnerie en Belgique" (A.C.S., P.S., 1934, b53, K3). Selon une revue anti-maçonnique (*Les cahiers de l'Ordre*, janvier 1929, p. 10), Orazio Serra, l'un des fondateurs à Bruxelles d'une section du parti républicain italien, provenait de la maçonnerie de Carrare et avait fait en France de l'agitation anti-fasciste au sein des Loges.

(90) Pour 1932, par exemple, il serait intervenu à une réunion le 25 mai, le 26 septembre et la 10 octobre (A.C.S., P.S., 1932, sez. I, busta 46, K3, Belgio, rapports des 25 mai, 10 octobre et 17 octobre 1932).

(91) Anne MORELLI, "Lettres et documents d'Ersilio Ambrogi (1922-1936)", *Annali della Fondazione Giangiacomo Feltrinelli*, Feltrinelli, Milan, 1977, pp. 173-291.

gique et son arrestation, membre d'une loge bruxelloise avec le grade de 33ième (92).

Arturo Labriola, comme E. Ambrogi, connaît des revirements politiques tumultueux puisque l'ex-ministre socialiste finit par se ranger aux côtés de Mussolini à l'occasion de la guerre d'Ethiopie. En 1927, lorsqu'il décide de s'installer en Belgique, il obtient — selon le témoignage de son fils — un cours d'économie politique à l'Institut des Hautes Etudes de l'ULB, *tramite la Massoneria* (93).

Il fréquente, avec le grade de 33ième également, un atelier du Grand Orient de Belgique et toutes ses activités se déroulent à l'ombre de la protection maçonnique. Il obtient notamment, via ses amis de la rue du Persil, un permis de séjour lui permettant de travailler. Son fils Lucio aussi, vers 1934, est démuné de tout permis de travail mais — de son aveu même — *solo un massiccio intervento della Massoneria pervenne a far modificare le condizioni del mio permesso* (94).

Plusieurs rapports d'informateurs du consulat d'Italie signalent la présence d'Arturo Labriola à des réunions du Grand Orient de Belgique, où il intervient à propos de la situation italienne et de la politique internationale (95).

Les compte rendus de ces interventions sont parfois si précis qu'ils laissent à penser que les fascistes italiens avaient au sein du Grand Orient de Belgique un informateur direct (96) mais il n'est pas exclu non plus que cet informateur du consulat d'Italie ait été un Belge.

En effet, si des maçons belges entretiennent de bons rapports avec des antifascistes italiens (on peut notamment citer des contacts

(92) Les renseignements sur son appartenance à la maçonnerie m'ont été livrés de façon confidentielle mais avec des preuves tout à fait convaincantes à l'appui.

(93) Lucio LABRIOLA, *Storia e leggenda di Arturo Labriola*, Ed. Europa, Naples, 1967, p. 221.

(94) idem, p. 231.

(95) A.C.S., P.S., 1930, sez. I, pacco 51, K5, 7 novembre 1931 et 25 novembre 1931, A.S.M.A.E., A.P., Belgio, 1932, fasc. 1, 24 juin 1932; A.C.S., P.S., G1, b302, Fasc. 980, 22 décembre 1933.

(96) Il est à exclure, pour des raisons chronologiques qu'à cette époque cet informateur ait été E. Ambrogi. En effet, l'activité d'A. Labriola au sein de la maçonnerie belge se déroule entre 1927 et 1935 alors qu'E. Ambrogi se fixe à Bruxelles en juin 1936. Des compte rendus très précis de réunions de la maçonnerie belge sous la présidence du Dr. Terwagne figurent notamment pour l'année 1929 (A.C.S., P.S., 1929, sez. I, busta 24, K3, Belgio, 1er mai 1929, 8 octobre 1929).

Terwagne/Cicotti (97) et Magnette/F.S. Nitti (98)), les loges belges ne comprennent pas que des amis des exilés.

Selon un témoin privilégié de l'époque (99), certains ateliers vont même se scinder sur le problème du fascisme en Italie. La loge universelle "Prométhée" est fondée à l'Université de Bruxelles en réaction au philofascisme d'un professeur maçon qui avait accepté une décoration italienne.

Les membres conservateurs des loges se félicitent du retour à l'ordre opéré par Mussolini tandis que les plus progressistes leur font observer le lourd tribut payé — notamment par les francs-maçons italiens — pour cette "normalisation".

Ces divergences se reflètent dans tous les débats au sein de la maçonnerie belge.

En 1924, le Grand Orient de Belgique est saisi d'une proposition du F. Voets proposant de transmettre au Grand Orient d'Italie l'ordre du jour de son atelier protestant contre l'assassinat de Matteotti. Cette proposition est contrée par Fernand Cocq : *Ou bien le Grand Orient d'Italie n'est pas partisan des violences, et il a protesté, ou bien il n'a pas protesté et, dans ce cas, nous avons l'air de lui faire la leçon. Il est d'avis de ne rien faire.*

La motion de Cocq est mise aux voix et adoptée par le Grand Orient de Belgique (100).

Quelques mois plus tard, les maçons antifascistes enregistrent tout de même un succès à Bruxelles puisque le Congrès de l'A.M.I.,

(97) A.C.S., Polizia politica, pacco 101, K14, 25 avril 1929. Modeste Terwagne, docteur en médecine, avait été vénérable maître de la Loge "Les Amis philanthropes" et était "expert" dans le comité du Grand Orient de Belgique (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*, Bruxelles, 1935, p. 9).

(98) F.S. NITTI, *Rivelazioni*, op.cit., pp. 457-458 : "Il senatore Magnette, che aveva molte simpatia e affezione per me, veniva spesso a trovarmi a Parigi." Charles Magnette (1863-1937), docteur en droit, avocat libéral, parlementaire depuis 1906, était à l'époque président du Sénat belge et de l'Association maçonnique internationale. Pendant la première guerre mondiale, Charles Magnette, en tant que dignitaire de la maçonnerie, avait lancé en vain un appel aux francs-maçons allemands en vue de constituer une commission d'enquête impartiale à propos du sac des villes belges (Paul LEGRAIN, *Le dictionnaire des Belges*, Paul Legrain éd., Bruxelles, 1981, p. 338). Charles Magnette avait été élu grand maître pour les périodes triennales 1914-1916, 1919-1921, 1925-1927 (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*, Bruxelles, 1935, pp. 15-16).

(99) Mr F. Borné (plusieurs conversations en 1984 et 1985).

(100) Tenue du 6 juillet 1924, *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1924, p. 14. Fernand Cocq était le "garant d'amitié" avec les loges italiennes. Il était lié à Ettore Ferrari.

qui s'y tient en septembre 1924, félicite Torrigiani et lui exprime toute notre sympathie et notre affectueuse admiration au moment où il soutient contre les forces de réaction de son pays une lutte inégale et glorieuse (101).

En novembre 1924, le Sérénissime Grand Maître du G.O. de Belgique propose d'adresser à Torrigiani l'expression de l'ardente sympathie de la Maçonnerie belge. Sa motion est adoptée (102).

Par la suite, la franc-maçonnerie évitera de prendre parti pour ou contre le fascisme italien, se contentant de renvoyer le problème aux instances de l'A.M.I. (103) et de faire occasionnellement l'éloge funèbre de quelques maçon italiens, tel Torrigiani, mort victime de la persécution fasciste (104).

La presse maçonnique belge, contrairement à son homologue française (105), accorde peu de place aux informations sur le fascisme italien.

Charles Magnette, lui-même hésitant, justifie dans *L'Indépendance belge*, les menées impérialistes du fascisme en Ethiopie (106) alors qu'il se déclare à Nitti *sorpreso di vedere anche nelle logge del Belgio movimenti di simpatia per il fascismo* et qu'il lui indique i no-

(101) Travaux du jeudi 25 septembre 1924, *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1924, p. 136).

(102) Tenue du 16 novembre 1924, *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1924, p. 16.

(103) Cf. tenues du 12 juillet 1925 et du 14 mars 1926 (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*). Le G.O. de Belgique refuse de prendre position sur une lettre de la loge *Italia*, "Signalant le danger de la propagande du mouvement fasciste aux pays occidentaux, et demandant que la susdite association prenne l'initiative d'une campagne de résistance en vue de nous en préserver" (*Bulletin...*, 1926, p. 5).

(104) *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1933, p. 55.

(105) Voir par exemple *L'Acacia*, revue d'études et d'actions maçonniques et sociales : - mars 1924, article de G. Peytavi-Faugères, "Le danger international" stigmatise le régime italien et son action à l'étranger, pp. 417-432; - février 1925, "Le fascisme contre la franc-maçonnerie" par Adrien Juvanon, pp. 286-287; - mars 1926, "La politique cléricalle du fascisme" par Mme Maria Rygier, pp. 341-353; - septembre 1928, pp. 4-7 : compte-rendu du livre de Gaetano Salvemini "La dictature fasciste", par Emile Vandervelde; - novembre 1928, "Le fascisme et le droit d'asile", par José Icardi.

(106) article repris par *L'Aube* de Paris, 13 juillet 1935, et cité par Luigi STURZO, *Opera omnia - Miscellanea londinese*, Vol. 3, Bologne, 1970, pp. 185-186.

mi di personaggi massonici autorevoli simpatizzanti con il fascismo (107).

Les fascistes italiens accusent pourtant la franc-maçonnerie belge d'avoir fomenté l'agitation en faveur de Moulin (108) et de couvrir "de son grand manteau" les antifascistes, y compris les "terroristes" du genre de Bassanesi (109) et Schirru (110) (111).

Il est vrai que lorsque vingt-quatre intellectuels italiens de *Giustizia e Libertà* sont traînés en 1931 devant le Tribunal spécial, des maçons belges vont s'intéresser à leur sort.

Ils mènent notamment campagne contre ce procès dans les milieux du barreau, en présentant au Jeune Barreau et à la Fédération des Avocats belges une motion demandant que les droits de la défense soient respectés. Par l'intermédiaire d'un "homme de paille", l'ambassade d'Italie présente un autre ordre du jour disant que cette question ne doit pas être posée en vertu de la non-ingérence dans les affaires d'un pays étranger.

Le Jeune Barreau refuse, à trois voix près, la motion "antifasciste" et à la Fédération des Avocats belges aussi, c'est l'ordre du jour de l'ambassade d'Italie qui recueille la majorité des voix contre celui présenté par Léon Hennebicq (112).

A l'imitation de la Ligue des Droits de l'Homme, la loge *Les amis philanthropes* de Bruxelles vote un ordre du jour protestant contre les procédures entamées par le Tribunal spécial italien (113), ordre

(107) F.S. NITTI, *Rivelazioni*, op.cit., p. 458.

(108) Léo Moulin, jeune professeur d'athénée issu de l'U.L.B. avait été arrêté en Italie pour avoir pris contact avec des antifascistes. Léo Moulin était effectivement franc-maçon.

(109) Giovanni Bassanesi, auteur d'un raid aérien de propagande sur Milan, resta en effet un certain temps en Belgique malgré un arrêté d'expulsion.

(110) Michele Schirru, auteur d'un projet d'attentat contre Mussolini, qui lui vaut d'être condamné à mort et pendu, réside à Bruxelles en 1931 (A.C.S., C.P.C., b1012, Vittorio Cantarelli, déposition de Mario Mantovani, le 3 août 1940).

(111) E. MENAPACE, *Trai i fuorusciti*, s.l.n.d., (Paris, 1932), pp. 58-61. Selon son témoignage, pendant l'agitation en faveur de Léo Moulin, "durante le reu-nioni e i discorsi alla sala della Maddalena si assistette al gustoso spettacolo di vedere le prime file di sedie occupate interamente dai ben rotondi sederi di fratelli e fratelloni."

(112) A.C.S., P.S., sez. I, pacto 48, K3, février 1931, Léon Hennebicq (1871-1940), avocat et juriconsulte, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, anticonformiste de gauche, notamment président de la Fédération des Avocats belges (cf. *Biographie nationale*, vol. 30, Bruxelles, 1959, pp. 451-458).

(113) A.C.S., P.S., 1930, sez. I, pacto 48, K3, 12 février 1931. La réunion des *Amis philanthropes* se déroule le 2 février 1931.

du jour qu'elle publie sous forme de communiqué dans la presse (114).

Comme on le voit, la franc-maçonnerie belge fut — à l'instar de ses composantes politiques — très divisée sur le jugement à porter sur le fascisme italien.

Alors que ses membres de gauche se solidarisaient des antifascistes, ses membres conservateurs n'arrivaient pas à surmonter leur sympathie pour Mussolini afin de protester au moins contre les persécutions que le Duce menait contre les maçons italiens.

La présence massive d'Italiens dans les loges belges aurait sans doute sensibilisé les maçons belges au drame de l'Italie mais, parmi les émigrés italiens, l'appartenance à la franc-maçonnerie restait un phénomène de classe, réservé donc à l'étroit cénacle des exilés antifascistes d'extraction bourgeoise.

G. L'IMPACT DES FRANCS-MACONS ITALIENS SUR L'IMMIGRATION ITALIENNE EN BELGIQUE

Les francs-maçons ont peu d'impact sur les masses italiennes émigrées en Belgique dans l'entre-deux-guerres mais le contact qu'ils entretiennent avec elles se fait soit via les anarchistes, soit via la L.I.D.U. (Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo).

Il peut sembler à priori curieux de voir que les anarchistes, "pourfendeurs de bourgeoisie", adhèrent à la maçonnerie.

La contradiction n'est qu'apparente : il y a des liens traditionnels, en Italie tout au moins, entre charbonnerie révolutionnaire et franc-maçonnerie et l'Ordre se veut, de manière constante, un lieu de discussion sereine entre êtres de fois politiques diverses, pour autant qu'animés de bonne volonté.

Les anarchistes belges, par exemple (qu'on pense à Léo Camion mais aussi à Hem Day), n'ont pas fait mystère de leur appartenance à la maçonnerie. Il n'est donc pas tout à fait invraisemblable que — comme l'affirme un informateur du consulat fasciste — les anarchistes italiens aient occasionnellement reçu, via Hem Day, des subsides de la maçonnerie belge, pour financer leurs publications voire même leurs actions individuelles (115).

(114) cf. *Le Peuple*, 6 février 1931, p. 3, "Contre la pseudo-justice fasciste".

(115) A.C.S., P.S., sez. I, busta 26, K1A, 28 août 1932.

Camillo Berneri ne nous convainc pas entièrement lorsqu'il s'écrie qu'il *fenomeno massonico è nel campo dell'anarchismo italiano del tutto trascurabile* (116) et *Bandiera Nera* affirme trop souvent que les anarchistes ne doivent pas adhérer à la maçonnerie, pour qu'il n'y ait pas là un "danger" réel de tentation pour ses lecteurs.

Le journal anarchiste — qui revient souvent sur ce thème — reproche aux francs-maçons d'être de grands bourgeois qui veulent, selon l'optique voltairienne, garder l'athéisme pour eux et la religion pour le peuple (117). L'organe libertaire fait aussi grief aux idées encyclopédistes qui sous-tendent la L.I.D.U., de respecter la propriété, le capitalisme, l'autorité, les lois, les gouvernements (118).

En effet, ce n'est un secret pour personne, ni à droite ni à gauche, que la L.I.D.U. est l'émanation "populaire" de la maçonnerie italienne, destinée à diffuser ses idées et son action en dehors de ses cercles restreints. En France, le vice-président de la L.I.D.U. est Ubaldo Triaca, Vénérable de la loge "Italia" de Paris (119).

A Bruxelles, comme en France, la L.I.D.U. tente de préserver les droits des exilés italiens et fait officiellement des démarches dans ce sens auprès des autorités belges. Ses fêtes de bienfaisance sont fréquentées surtout par les anarchistes, mais aussi par des communistes "bordighistes", des socialistes et, après 1934, même par des communistes "centristes". C'est par la L.I.D.U. de France que les communistes italiens de Belgique sont avertis de l'existence, dans les rangs de l'immigration, d'un réseau d'espionnage fasciste (120).

Plusieurs rapports de la Sûreté italienne font état, en 1932, de réunions au siège du Grand Orient de Bruxelles, des francs-maçons italiens à propos de la direction de la L.I.D.U.

Sforza, Fausto Nitti et Labriola *sono stati d'accordo di non dover rappresentare la sezione di Bruxelles per lasciare ad un operaio tale incarico* (121).

(116) Camillo BERNERI, "La Massoneria e il fascismo", in Camillo BERNERI et Armando BORGHI, *Contro gli intrighi massonici nel campo rivoluzionario*, 1939, p. 3.

(117) *Bandiera nera*, décembre 1929.

(118) *Bandiera nera*, décembre 1930.

(119) Ubaldo TRIACA, op.cit., p. 56. Il faisait aussi partie de la "Concentration antifasciste". Sur la L.I.D.U. en France, Eric Vial a entamé une étude approfondie.

(120) Archives P.C.I., fasc. 653, foglio 48, 30 mars 1928.

(121) A.C.S., P.S., 1932, sez. I, busta 46, K3, Belgio, 25 mai 1932. Voir aussi idem, 17 octobre 1932 et A.C.S., Polizia politica, pacco 17, C⁴, 4 mars 1932.

Aldo Garosci a décrit la L.I.D.U. comme ayant été, avant le Front populaire, *l'organizzazione più popolare dell'esilio francese* (122).

En Belgique, sans avoir cet impact (l'absence des communistes avant 1934 l'empêche d'être un mouvement de masse), la L.I.D.U. réussit cependant aussi à réunir autour d'elle un bon nombre d'antifascistes, y compris des antifascistes politiquement indépendants et des représentants de la partie des classes moyennes de l'émigration qui n'est pas contrôlée par les organisations fascistes. Elle est ainsi à l'origine d'un sentiment unitaire réunissant les antifascistes italiens par delà leurs partis.

CONCLUSION

Ce n'est que via la L.I.D.U. — et plus marginalement via l'aide aux anarchistes italiens — que la maçonnerie italienne a pu téléguidar en exil des activités antifascistes ayant eu prise sur la masse des émigrés.

Ses efforts pour se faire reconnaître comme un véritable Grand Orient d'Italie, obligé de s'organiser en exil faute de pouvoir exister en Italie, se sont soldés par un échec. Des obstacles de "légalité" maçonnique existaient; ils furent sans doute grossis par ceux qui, à l'intérieur de la maçonnerie internationale, éprouvaient des sympathies non déguisées pour le régime de Mussolini.

Les francs-maçons italiens devaient bien comprendre cette cécité des étrangers sur la nature réelle du fascisme car les maçons italiens eux-mêmes avaient eu une grande responsabilité dans la montée au pouvoir de Mussolini.

Certains, devant les persécutions, s'étaient "ressaisi".

Leur martyre (sept maçons périrent notamment aux Fosses Ardéatines) et la lutte à l'étranger des maçons antifascistes ont suffi à faire oublier les pages de collaboration peu glorieuses entre le fascisme italien et la franc-maçonnerie, et ont permis à cette dernière de "redémarrer" après la Libération sans être alourdie de son passé...

(122) Aldo GAROSCI, *Storia dei fuorusciti*, Bari, 1953, p. 36.



Sigle de la loge antifasciste italienne de Paris.

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme
LEGA ITALIANA DEI DIRITTI DELL'UOMO E DEL CITTADINO

ANNO 1933

N° *959*

TESSERA DI RICONOSCIMENTO

(CARTE D'ADHÉRENT)

del socio *Alfredo Morelli*

iscritto alla sezione di *Bruxelles.*

IL TESORIERE

[Signature]



IL PRESIDENTE

[Signature]

DE ITALIAANSE ANTI-FASCISTISCHE BANNELINGEN EN DE VRIJMETSELARIJ

door

Anne MORELLI

SAMENVATTING

Tegenover het fascisme heeft de Italiaanse vrijmetselarij over het algemeen een zeer verzoenende houding aangenomen.

Het was alleen de kleine Italiaanse federatie van "Le Droit Humain" die zich snel en heftig heeft verzet tegen het fascisme, zijn methodes en zijn politiek.

Op het internationaal vlak is de toestand gelijkaardig. Ondanks de vervolgingen waarvan de vrijmetselaars het slachtoffer waren, hebben hun buitenlandse broeders het Italiaanse fascisme lang niet unaniem veroordeeld. Daartoe was de internationale vrijmetselarij politiek te zeer verdeeld en daarenboven waren er een aantal vrijmetselaars die het fascisme gunstig gezind waren en enkelen waren zelfs agenten van de Italiaanse regering die elk initiatief in die zin onmogelijk maakten.

Toch waren er onder de Italiaanse anti-fascistische bannelingen (in Frankrijk, Engeland, Argentinië, België...) een aantal socialisten, "liberalen" en republikeinen die vrijmetselaars bleven. Zij werden opgenomen in de plaatselijke loges en voerden er een actie tot sensibilisering tegen het fascistisch regime. Deze antifascisten dreven hun inspanningen op om de maçonnieke erkenning te krijgen van een Grootoosten van Italië in ballingschap. Inzonderheid Arturo Labriola, die naar Brussel gevlucht was, vocht om zich te laten erkennen als Grootmeester van het Italiaanse Grootoosten.

Deze inspanningen leverden niet het gewenste resultaat op om redenen van rituele aard enerzijds (iedere Grootloge of Grootoosten heeft als essentieel prerogatief een eigen *territoriale* soevereiniteit) en anderzijds om politieke redenen.

Ook in België werden Italiaanse anti-fascistische vrijmetselaars door de plaatselijke loges opgenomen. Door middel van een organisatie zoals de L.I.D.U. (Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo), een "volks" nevenverschijnsel van de Italiaanse vrijmetselarij, hebben zij een invloed uitgeoefend op de Italiaanse inwijkelingen in België, inzonderheid op het gedeelte van de middelklasse dat niet gevoelig was voor de fascistische propaganda.

THE ITALIAN ANTI-FASCIST EXILES AND FREEMASONRY

by

Anne MORELLI

SUMMARY

Generally speaking the Italian freemasonry took a very conciliating stand towards fascism. Only the small Italian federation of "Le Droit Humain" soon and vigorously opposed fascism, its methods and its policy. On the international plane the situation is comparable. In spite of the persecutions of freemasons, the

brethren abroad were far from condemning Italian fascism unanimously. Indeed, this proved impossible as international freemasonry was too much divided politically and, moreover, the presence of a number of pro-fascist members — some of them even being Italian government agents — paralysed all initiatives in that direction.

Yet, among the Italian anti-fascist political exiles (in France, England, Argentina, Belgium...) a certain number of socialists, "liberals" and republicans remained faithful to freemasonry.

They were admitted to the local lodges where they had a sensibilizing function against the fascist regime. These anti-fascists took great pains for the masonic recognition of a Grand Orient of Italy in exile. Especially Arturo Labriola strove to be recognized as Grand Master of the Italian Grand Orient.

These efforts did not attain their goal, partly for reasons of a ritual nature (each Grand Lodge or Grand Orient has the essential prerogative of its *territorial* sovereignty), and partly for political reasons.

Also in Belgium Italian anti-fascist masons were admitted to the local lodges. Through an organization, such as the L.I.D.U. (*Lega Italiana dei Diritti dell' Uomo*), a "popular" emanation of the Italian masonry, they had an impact on the Italian immigrants in Belgium, especially on that part of the middle class that was not sensitive to the fascist propaganda.

Anne Morelli, Institut d'étude des religions et de la laïcité -
U.L.B. C.P. 108, 17 avenue Roosevelt, 1050 Bruxelles.